

La déclaration automatique des revenus imposables et le calendrier des déclarations en 2020.

12 millions de foyers fiscaux pourraient ne pas avoir à déclarer cette année. Cette année, une **nouvelle étape est franchie pour vous simplifier la vie** en vous permettant, **si possible**, de **ne plus déposer votre déclaration**, dès lors que l'administration dispose de toutes les informations nécessaires à la taxation de vos revenus.



Comment savoir si je bénéficie de la déclaration automatique ?

La déclaration automatique **bénéficiera à deux tiers des usagers** : elle sera proposée aux foyers fiscaux qui ont été imposés, l'an dernier, uniquement sur des revenus préremplis par l'administration et qui n'ont signalé aucun changement de situation (adresse, situation de famille ou création d'un acompte de prélèvement à la source) en 2019.

- si vous avez **déclaré en ligne l'année dernière** : vous recevrez un **courriel d'information sur ce nouveau dispositif** vous **signalant que le récapitulatif des informations connues** de l'administration est disponible, pour vérification, [dans votre espace particulier](#) ;
- si vous avez déposé une **déclaration papier en 2019** : vous recevrez **par courrier votre nouvelle déclaration** de revenus sous un **format adapté**, accompagnée de **documents vous présentant ce nouveau mode de déclaration**.

Comment ça marche exactement ?

Si vous êtes éligible, vous **devez bien vérifier les informations** que l'administration porte à votre connaissance :

- **si toutes les informations sont correctes et complètes**, vous n'avez **rien d'autre à faire**. Votre déclaration de revenus sera automatiquement validée ;
- si certains éléments **doivent être complétés ou modifiés** (adresse, situation de famille, montant des revenus et charges, dépenses éligibles à réduction / crédit d'impôt, option pour choisir l'imposition au barème des revenus de capitaux mobiliers...), vous **devez alors remplir et signer votre déclaration** de revenus **comme habituellement**.

Liens utiles

[Tout savoir en détail sur le dispositif de déclaration des revenus à l'administration fiscale en 2020.](#)
[Calendrier de la déclaration des revenus en 2020, à l'administration fiscale.](#)